

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121.10 du Code des collectivités territoriales)

ORDRE DU JOUR

SEANCE DU MARDI 27 FEVRIER 2018

Désignation du secrétaire de séance

Rapport du Maire (art. L 2122-23 du CGCT)

Approbation du compte rendu de la séance du 20 décembre 2017

FINANCES

1 - *Débat D'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2018*

2 - *Modification d'Autorisation de Programme et Crédits de paiement pour la construction d'une cuisine centrale*

3 - *Modification d'Autorisation de Programme et Crédits de paiement pour la mise en accessibilité du stade*

Raymond Claveyrollas

AMENAGEMENT

4 - *Signature d'une convention de passage sur chemin privé tripartite avec M. De Lavergne et la commune de Saint-Priest Taurion*

RESSOURCES HUMAINES

5 - *Tableau des emplois communaux*

GESTION

6 - *AGGLO – Désignation des représentants au sein de la Commission Consultative de Règlement Amiable*